

# **Zones non agricoles**

# **Normandie**

N°7 du 30 août 2011



#### Animateur référent :

FREDON Haute-Normandie Jean-Marie MILLIARD Tél: 02.32.82.96.09 jean-marie.milliard@fredon-hn.com

#### Animateur suppléant :

FREDON Basse-Normandie David PHILIPPART Tél: 02.31.46.95.50 fredecbn@wanadoo.fr

#### **Directeur de publication :**

Daniel GENISSEL Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie







## Climat et végétation

Le mois d'août a été caractérisé par un temps fréquemment maussade, avec des températures fraîches souvent inférieures aux normales saisonnières et de fortes précipitations notamment au cours de la semaine 34.

Cette météo est pour le moment défavorable au développement des insectes (colonies de pucerons), mais demeure plus favorable au développement des maladies.

## Mineuse du marronnier (Cameraria ohridella)

Après une accalmie courant juillet, les larves de mineuse ont poursuivi leur œuvre avec plus d'énergie en août. Le risque de dépréciation esthétique de cet été 2011 est modéré à fort.

Les arbres les plus attaqués perdent leur feuilles. Il est conseillé de mettre en œuvre la mesure prophylactique consistant à ramasser et à détruire les feuilles atteintes (pas de compostage).

### Rosier

#### Maladie des taches noires et oïdium :

La maladie des taches noires continue sa progression sans que les variétés les plus résistantes ne montrent de symptômes. Cette maladie peut être maîtrisée en détruisant systématiquement les feuilles malades.

Nous arrivons en fin de saison et cette maladie devient peu préoccupante. L'oïdium est apparu, fin juillet-début août, et reste actuellement à un niveau acceptable.

Ravageurs: les populations de pucerons (comme d'auxilaires) sont en très forte diminution. Le risque est faible à nul.

## **Autres parasites**

<u>Etourneau sansonnet (Sturnus vulgaris)</u>: Les rassemblements de juvéniles observés dans la région depuis mi juillet se sont intensifiés, et constituent d'ors et déjà des « voliés » plus importants que les années passées. Les populations hivernales risquent d'être supérieures à l'hiver 2010-2011. A confirmer.

<u>Taupe (Talpa europaea)</u>: Situation très calme et étonnante compte tenu des précipitations des dernières semaines. L'hypothèse d'une mortalité importante, suite à la sécheresse du printemps, pendant l'élevage et l'installation des

juvéniles est possible.

Aucun risque actuellement, à suivre en septembre, période traditionnellement plus riche en activité.

<u>Frelon asiatique (Vespa velutina)</u>: Un foyer confirmé de cet hyménoptère a été détecté dans le Sud de la Manche, et une identification est en cours dans l'Eure. Un point sur cet insecte sera réalisé dans un prochain bulletin.

## Acarien du fuchsias : Aculops fuchsiae

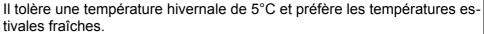
Aculops. fushiae est un acarien, originaire d'Amérique du Sud, qui provoque des galles sur fuchsia. Détecté pour la première fois en 2003 sous nos climats dans le Golfe du Morbihan, dans une zone allant de Pont Aven à Vannes, il a été détecté régulièrement sur le littoral bas normand. Un signalement a été fait sur la région havraise dans des jardins particuliers.

### ► Symptômes et éléments de biologie

Aculops fuchsiae est la seule espèce d'acarien Eriophyidae connue pour attaquer les fuchsias (au moins trois espèces sont atteintes, *F. arborescens, F. magellanica, F. procumbens*). L'attaque provoque une rouille et une déformation des feuilles, des excroissances (galles) s'enflent de manière difforme, se gonflent et deviennent souvent rouges. Les galles foliaires rappellent celles de la cloque du pêcher. Plus tard, les fleurs se déforment et finalement toute nouvelle croissance est arrêtée.



L'acarien vit et se reproduit dans les replis des tissus atteints par les galles et à l'intérieur des poils foliaires mais pas à l'intérieur des galles. Avec la croissance des plantes, l'acarien quitte la galle et migre vers le haut pour une nouvelle phase de croissance.



Cet acarien semble avoir un fort potentiel de dissémination par les oiseaux, les abeilles et le vent. Le transport de matériel végétal infecté est un moyen de dissémination important à longue distance.

Il est primordial que les professionnels comme les amateurs prennent conscience du risque de contaminer leur collection ou leur pépinière par un nouveau ravageur, mais aussi celui de contaminer toute une zone de production.

Aculops fuchsiae est un organisme nuisible réglementé. L'arrêté du 10 mai 2004 prévoit que tout détenteur ou producteur de végétaux de Fuchsia L., y compris les collectivités locales, est tenu, en cas de présence ou suspicion de présence de cet acarien, à l'obligation d'en faire la déclaration auprès du DRAAF/SRAL de la région concernée :

<u>sral.draaf-basse-</u> normandie@agriculture.gouv.fr

Tel: 02-31-24-97-71

<u>sral.draaf-haute-</u> <u>normandie@agriculture.gouv.fr</u>

Tel: 02-32-82-96-00

Sources photos: SRAL Bretagne, FREDEC

